

Pré requis :

Cette formation est accessible à toute personne dont :

- **L'âge minimum** est de **16 ans**.

Il peut être abaissé à 15 ans si le jeune a atteint cet âge entre la rentrée scolaire et le 31 décembre de l'année civile, et qu'il a terminé son année de 3^{ème}.

- **L'âge maximum** est de **30 ans** (29 ans révolus).

- **L'âge maximum** peut être porté à **35 ans** (34 ans révolus) dans les cas suivants :

➤ L'apprenti veut signer un nouveau contrat pour accéder à un niveau de diplôme supérieur à celui déjà obtenu

- Le précédent contrat de l'apprenti a été rompu pour des raisons indépendantes de sa volonté,
- Le précédent contrat de l'apprenti a été rompu pour inaptitude physique et temporaire

Dans ces cas, il ne doit pas s'écouler plus d'1 an entre les 2 contrats.

Il n'y a **pas d'âge limite** dans les cas suivants :

- L'apprenti est reconnu travailleur handicapé
- L'apprenti envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention d'un diplôme (exemple : dispositif d'aide individualisée Acre, Nacre ou Cape)
- L'apprenti est une personne inscrite en tant que sportif de haut niveau
- L'apprenti n'obtient pas le diplôme ou le titre professionnel visé. Dans ce cas, l'apprentissage peut être prolongé pour 1 an maximum avec un nouveau contrat chez un autre employeur.

- Prérequis : Être titulaire d'un CAP Coiffure

Objectifs (compétences et aptitudes) :

A l'issue de sa formation, le bénéficiaire sera capable de :

- S'informer et Communiquer
- Organiser et Gérer sa prestation de coiffure
- Concevoir et Réaliser
- Contrôler et Evaluer

Le bénéficiaire sera en mesure de mobiliser ses compétences et connaissances pour faire face à toute situation de sa vie professionnelle.

Contenus de la formation :

Enseignement professionnel

- Coupe transformation, coiffage dame
- Coloration, effets de couleur
- Activité professionnelle
- Dossier professionnel

Durée de la formation :

La formation s'organise en alternance sur 1 an.

- Au C2M : 400 heures (en moyenne 1 semaine par mois)
- En entreprise : En moyenne 3 semaines par mois

Délai d'accès :

La formation débute au mois de septembre de chaque année.

Tarifs :

Le cout de la formation s'élève à : 5 300€

Ce cout est intégralement pris en charge par l'Etat et la branche professionnelle. (OPCO)

Il couvre tous les moyens humains et matériels mis à disposition du bénéficiaire pour toute la durée de sa formation, ainsi qu'une partie des frais d'hébergement et/ou de restauration éventuels.

Il couvre également le 1^{er} équipement* qui sera donné à chaque bénéficiaire à son entrée en formation, d'un montant de 500 €.

Restent éventuellement à la charge du bénéficiaire :

- le complément relatif aux frais d'hébergement et /ou restauration*
- le complément en équipement professionnel selon les professions *

(* Renseignements sur demande ou voir site du Campus : www.campusmetiersmarzy.com / rubrique : Consultez toutes les informations pratiques)

Méthodes pédagogiques :

Les enseignements sont réalisés en présentiel.

- Travaux pratiques dans les ateliers
- Mises en situations professionnelles, études de cas
- Apports théoriques
- Interdisciplinarité
- Blended learning

Tous les moyens du Campus sont mis à disposition des bénéficiaires :

- laboratoires/ateliers équipés de matériels et outils nécessaires à l'exercice de la profession
- Salle de cours équipées de vidéoprojecteur et ordinateur
- Salles informatiques
- Centre de ressources et accès aux plateformes pédagogiques.

Modalités d'évaluation :

Selon les critères d'évaluation du référentiel :

- Evaluations ponctuelles formatives dans chacune des matières pour vérifier les acquis
- 1 examen blanc (évaluation sommative) en janvier /février de l'année d'examen afin de se préparer à l'examen final et établir la liste des compétences/savoirs à renforcer
- 1 examen final qui validera le diplôme préparé si **la moyenne générale est supérieure ou égale à 10/20**

Accessibilité :

Formation accessible au public en situation de handicap, hormis les personnes à mobilité réduite.

Les espaces de formation et lieux de vie sont accessibles, et les méthodes pédagogiques adaptées au public.

Les modalités d'examen final peuvent être adaptées à la situation de handicap (accompagnement, temps supplémentaires, ...).

Le campus est doté d'un référent handicap, interlocuteur privilégié.